

APPEL D'OFFRES
Consultant(e) en Accessibilité (LAPHO)
Titre du projet : Un CÉSOC Accessible Pour Nos Clients et Nous

À propos du Conseil Économique et Social d'Ottawa Carleton «ci-après CÉSOC» :

Le Conseil Économique et Social d'Ottawa Carleton (CÉSOC) est un organisme corporatif sans but lucratif qui est reconnu comme un allié stratégique et la référence pour le développement et l'intégration de l'immigration francophone.

Mission

Riche de sa diversité, et de ses partenariats, le CÉSOC est le carrefour de l'immigration francophone où par son offre de services, il favorise une intégration réussie à ses clientèles.

Le projet

La [Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario](#) (LAPHO) est la loi qui établit un processus pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'application de normes d'accessibilité. Le gouvernement, les entreprises, les organismes sans but lucratif et les organismes du secteur public doivent respecter ces normes.

LE CÉSOC étant maintenant un employeur de plus de 49 employés doit répondre aux exigences de cette loi et soumettre le rapport de conformité sur l'accessibilité qui es dû le 31 décembre 2023.

Pour répondre aux exigences de la loi et s'y conformer, nous avons des démarches à prendre et des procédures à mettre en place. Nous sollicitons les services d'une firme de consultants de LAPHO pour nous aider dans ce projet.

D'après le résultat de l'outil auto-évaluation « Liste de vérification des normes d'accessibilité » du gouvernement, la firme aura comme tâches de développer et implémenter les éléments nécessaires pour répondre aux exigences de la loi.

Ce projet nous permettra non seulement de nous conformer à la LAPHO mais surtout d'avoir le nécessaire pour mieux répondre aux besoins des personnes handicapées qui font partie de notre clientèle ou notre équipe.

Description des activités

Plus précisément, nous sommes à la recherche d'un consultant en Accessibilité (LAPHO) pour :

- ✓ Élaborer des politiques d'accessibilité et un plan pluriannuel;
- ✓ Développer et administrer un plan de formation de notre personnel et nos bénévoles sur :
 - le [Code des droits de la personne de l'Ontario](#)
 - le service à la clientèle accessible
 - toutes les [exigences d'accessibilité](#) qui s'appliquent à leurs fonctions et à votre organisme;
- ✓ Réviser et adapter nos services pour fournir un service à la clientèle accessible;
- ✓ Développer et mettre en œuvre des pratiques d'emploi accessibles;
- ✓ Développer et mettre en œuvre un plan pour fournir l'information accessible;

- ✓ Réviser et fournir des recommandations pour rendre nos espaces de bureaux accessibles (3 à Ottawa et 1 bureau à Cornwall);
- ✓ Travailler avec notre webmaster pour mettre à jour nos Sites Web pour les rendre accessibles;
- ✓ Préparer et soumettre le rapport de conformité sur l'accessibilité.

Extrants du projet

- Les politiques d'accessibilité;
- Plan pluriannuel;
- Formation de notre personnel et nos bénévoles sur les sujets prescrits par la LAPHO;
- Guides de meilleures pratiques pour :
 - Service à la clientèle accessible;
 - Pratiques d'emploi accessibles;
 - Information accessible;
- Propositions de réaménagement des bureaux pour accessibilité;
- Rapport de conformité sur l'accessibilité.

Description des tâches

Tâches	Échéanciers
Signature du contrat	31 juillet 2023
Soumission et révision de documents internes	Semaine 1^{er} août
Rencontre de lancement de projet	Semaine 1^{er} août
Analyse de l'état des lieux et proposition d'un plan de travail détaillé	1 au 8 août 2023
Développement des politiques d'accessibilité et un plan pluriannuel; et d'un plan de formation	Août 2023
Mise à jour des pages web et nos outils de communications	Août et septembre 2023
Mise à jour de nos espaces de bureau	Août à novembre 2023
Formation du personnel et bénévoles	Septembre à novembre 2023
Élaboration et soumission du rapport de conformité sur l'accessibilité au gouvernement de l'Ontario	Novembre à décembre 2023

Date

Le projet s'étend d'**août à décembre 2023**.

Exigences

Chaque soumissionnaire doit préciser clairement de quelles façons il ou elle répond aux exigences suivantes :

1. Une excellente connaissance de la Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO);
2. Une bonne connaissance du fonctionnement d'organismes à but non lucratif;
3. De l'expérience dans des projets similaires et une preuve des résultats atteints.

Les critères d'évaluation des propositions reçues

- a) Qualité générale de la proposition;
- b) Méthodologie proposée;
- c) Budget proposé;

- d) Suggestion du modèle des livrables;
- e) Expériences à livrer des projets semblables.

Honoraires

Le ou la soumissionnaire doit joindre, avec sa soumission, une description des dépenses prévues, incluant toutes les dépenses de déplacement, d'hébergement, etc. et le montant total demandé pour mener à terme le projet. Le CÉSOC n'acceptera aucune autre surcharge ou aucun frais administratif associé à moins que l'autorisation n'ait été accordée au préalable par la direction générale du CÉSOC.

À noter que le CÉSOC n'a pas de budget pour les coûts de développement de formation. La firme devrait proposer des formations déjà disponibles gratuitement en ligne et peuvent être utilisées, par exemple les modules [Vers l'Accessibilité \(verslaccessibilite.ca\)](https://www.cesoc.ca/fr/vers-l-accessibilite) et inclure dans son devis toute autre formation additionnelle à développer.

Budget

Un budget maximum de 20,000 \$ est disponible pour ce projet.

Procédures

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre leurs offres qui démontrent de quelles façons elles répondent aux exigences et aux renseignements demandés en incluant les documents suivants :

1. Description du mandat ;
2. Description des livrables attendus ;
3. Échéancier et budget ;
4. Les compétences générales démontrant la capacité d'entreprendre et de mener à terme un tel projet ;
5. Les personnes qui travailleront à l'accomplissement des tâches;
6. Au moins une référence pour un projet similaire.

NB : Vous pouvez, si désiré, inclure tous documents complémentaires jugés nécessaires. Pendant la durée du contrat, l'expert (e) conseil retenu.e devra travailler en étroite collaboration avec le comité du projet et le comité de gestion, afin d'assurer son bon déroulement.

Les offres de services doivent être envoyées à :

Jephtée Élysée
Directrice Générale Associée au CÉSOC
Courriel : jephtee.elysee@cesoc.ca

La date limite est le mercredi 26 juillet 2023 à 16h00.